

Permis
néupéré en
1 mois.

Délégation à la Sécurité Routière

Paris, le

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

BUREAU NATIONAL DES DROITS À CONDUIRE

Affaire suivie par CL

Réf. : C 2019 0254

Maître Antoine REGLEY
229 rue de Solférino
59000 Lille

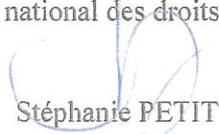
Maître,

Par courriel en date du 12 juillet 2019 vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre cliente, Mm.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière qu'elle a suivi les 28 et 29 juin 2019 a été enregistré dans son dossier de permis de conduire, lequel est doté de trois points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation,
la cheffe de la section du permis à points
du bureau national des droits à conduire


Stéphanie PETIT